
**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 20 octobre 2021 à 19h par TEAMS**

Présences: Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Blais, Nadia Bouffard, Line Duquet, Charlene Gourgues, Nancy Guillemette, Caroline Isabelle, Isabelle Lacombe, Johanne Laliberté, Cynthia Lavoie, Marie-Christine Racine-Samson, Peggy Roy, Valérie Syvrais, Brigitte Talbot et Nathalie Tremblay, Messieurs Francis Côté et Michel Lavoie.

Absence: Aucune

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux nouveaux et anciens membres du comité à cette première rencontre de l'année scolaire 2021-2022.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Brigitte Talbot fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadia Bouffard, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chacun des membres se présente à tour de rôle.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il n'y a pas quorum.

Adopté.-

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les règles de fonctionnement de régie interne du comité EHDAA; elle explique également le mandat, la composition ainsi que le rôle des membres de ce comité. Elle ajoute que le comité EHDAA est une instance de consultation.

Madame Isabelle précise que les membres du comité EHDAA s'engagent à représenter l'ensemble des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que leurs parents. De plus, aucun cas particulier ne fera l'objet de discussions pendant les rencontres. Elle termine en mentionnant que ce comité en est un d'échange et basé sur le respect de chacun des membres.

7. ÉLECTIONS DES OFFICIERS POUR 2021-2022 (PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE, VICE-PRÉSIDENTE, ETC.)

Madame Caroline Isabelle mentionne que malheureusement, madame Brigitte Talbot n'est plus en mesure d'assumer le mandat de présidente pour l'année scolaire 2021-2022. Un tour de table est fait afin de connaître l'intérêt, parmi les membres présents, à occuper le poste de présidence. Madame Isabelle Asselin se propose et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de vice-présidence, un tour de table est également fait. Monsieur Francis Côté manifeste son intérêt; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Madame Isabelle suggère que madame Marie-Christine Blais poursuive son mandat à titre de secrétaire. Madame Blais est d'accord et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU 26 MAI 2021

Dépôt de document.

Une lecture préalable du procès-verbal du 26 mai 2021 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nadia Bouffard, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

9. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU 26 MAI 2021

Aucun suivi.

10. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL/GLOBAL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Dépôt de documents.

Madame Isabelle explique l'acronyme EHDAA et fait un survol des services offerts aux élèves en intégration en classe ordinaire et en classe d'adaptation scolaire. Elle fait également un détail des services offerts en soutien direct (T.E.S., P.E.H.), en services complémentaires professionnels en soutien direct (orthopédagogie, orthophonie, psychologie, AVSEC, psychoéducation et service d'orientation) ainsi que les services de classes d'adaptation scolaire. Des services de soutien indirect peuvent aussi être offerts (conseiller pédagogique, Services régionaux de soutien). Finalement, elle ajoute que des services sont aussi offerts en partenariat avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (T.S., infirmière, hygiéniste dentaire).

Un document présentant différents profils au secondaire et fait par monsieur Sylvain Dubé, directeur adjoint à l'école secondaire La Rencontre, est présenté par madame Isabelle. Chacune des écoles secondaires s'y retrouvent avec leurs profils respectifs offerts (anglais enrichi, sport, gymnastique, sciences, découverte, multimédia, soutien pédagogique, guitare, etc.).

11. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2021-2022

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique le financement du centre de services scolaire pour les EHDAA. Trois types d'informations se retrouvent sur le document déposé :

- Les allocations ministérielles servant à mettre en place des services aux élèves hdaa pour un montant global de 5 491 849,40\$;
- Les prévisions de services 2021-2022 en date du mois de mai 2021 (6 056 055,71\$);
- Les ressources et services mis en place en octobre 2021 pour l'année scolaire 2021-2022, soit 5 807 410,02\$;
- Enfin, le déficit s'élève à 315 560,62\$.

Des ententes de scolarisation avec des écoles spécialisées sont convenues pour des élèves ayant des besoins particuliers plus importants pour lesquels notre centre de services scolaire n'est pas en mesure de fournir les services adéquats ajoute madame Isabelle. Ces écoles sont Madeleine-Bergeron, Oraliste, Anne-Hébert et Saint-François (CPPQ).

12. BILAN DES SERVICES DE SOUTIEN CONSENTIS AUX ÉLÈVES HDAA AU SECONDAIRE 2021-2022

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique que le financement au secondaire est décentralisé dans les écoles et que les allocations provenant du MEES pour la clientèle EHDAA totalisent un montant de 3 746 366,35\$. Les allocations des postes au secondaire pour les services à mettre en place représentent un montant de 4 419 695,00\$, donc un déficit de 673 328,65\$. Seules les classes CFA des écoles secondaires de Saint-Charles et Louis-Jacques-Casault bénéficient d'un financement centralisé.

13. DISPENSE DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE (ARTICLE 15, L.I.P.)

Madame Isabelle explique qu'une dispense de fréquentation scolaire arrive très rarement. Lorsqu'une demande est présentée, c'est que l'élève se retrouve dans une situation précaire qui lui empêche de fréquenter l'école, appuyé par un billet médical. Cette année, une demande a été reçue et acceptée, pour un élève âgé de 7 ans qui est lourdement handicapé.

14. ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19

Madame Isabelle fait un bref résumé de l'état de la situation COVID-19. Elle mentionne que pour le secteur de Montmagny-L'Islet, la situation est stable. Du côté de Bellechasse, la situation se détériorant, des mesures sanitaires additionnelles ont dû être mises en place, comme le port du masque en tout temps pour les élèves de 1^{re} année jusqu'à la 5^e année du secondaire. Très peu de cas ont été répertoriés grâce à la rigueur des mesures sanitaires.

Elle ajoute que la vaccination des 5-11 ans est présentement étudiée et qu'elle pourrait avoir lieu après la période des fêtes.

15. MOT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Francis Côté fait un bref résumé de la dernière rencontre du Comité de parents qui a eu lieu le 18 octobre 2021. Voici les différents points abordés : Rapport de la présidence et bilan budgétaire 2020-2021, élection de l'exécutif du comité de parents, élection des représentants et substituts aux divers comités du centre de services scolaire, budget annuel du comité de parents, adoption des règles de régie interne et de la politique de remboursement des frais.

16. AFFAIRES DIVERSES

16.1 Aucune

17. CORRESPONDANCE

Aucune.

18. CALENDRIER DES RENCONTRES ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Dépôt de document.

Le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2021-2022 est déposé. Madame Caroline Isabelle interroge les membres sur leur préférence à tenir les rencontres en présentiel ou en virtuel. Il est convenu par tous les membres que les rencontres du 2 février 2022 et du 6 avril 2022 se tiendront en virtuel, à 19h.

Adopté.-

19. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21h06 sur proposition par monsieur Francis Côté.